

# CONTRAT DE REDYNAMISATION DES SITES DE LA DÉFENSE (CRSD)

## BRÉTIGNY SUR ORGE

### Axe n° 5 : Soutien de l'agriculture biologique et de l'emploi agricole

Fiche action n° 8	INTITULE DU PROJET Création d'un lotissement agricole biologique
Diagnostic – constat	
<p>La BA 217 se situe au Nord du plateau agricole de Vert-le-Grand, dans un secteur stratégique où l'agriculture participe au développement territorial. Ce secteur est soumis à une forte pression de l'urbanisation qui se traduit par une réduction des surfaces de terres agricoles.</p> <p>L'intérêt pour le développement de l'agriculture biologique et des circuits courts va croissant (Grenelle de l'environnement, attentes de la société civile, plan bio Etat-Région) et a conduit les Organisations Professionnelles Agricoles et opérateurs du monde agricole à saisir des opportunités foncières pour faciliter l'installation en maraîchage biologique.</p> <p>Dans ce contexte et en vue d'organiser un développement durable des espaces libérés au sein de la base aérienne, les collectivités locales et les Organisations Professionnelles Agricoles souhaitent profiter de cette opportunité foncière pour conserver une partie des espaces ouverts et valoriser une trame verte agricole afin de structurer l'aménagement global du site à travers la mise en place d'un pôle agricole de proximité biologique.</p> <p>La taille du pôle agricole envisagé viendra renforcer significativement le réseau des pôles agricoles biologiques régionaux.</p>	
Descriptif de l'action	
<p>Création d'un lotissement agricole biologique sur 40 ha de SAU au nord de la zone Neptune (ZRA) et environ 35 ha de SAU au sud de cette zone, soit au total un pôle agricole maraîchage biologique d'environ 75 ha de SAU</p> <p>Création de 12 lots au sein du pôle agricole dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ 8 exploitations spécialisées en maraîchage (et/ou arboriculture),</li><li>○ 1 exploitation spécialisée en culture de plein champ,</li><li>○ 1 exploitation en petit élevage (volailles),</li><li>○ 1 couveuse d'activité agricole sur la Commune de Brétigny</li><li>○ 1 ferme pédagogique ou diversifié à l'entrée du site de production</li></ul> <p>Mise à disposition des terrains par la collectivité dans le cadre d'un bail emphytéotique et pérennisation de la vocation agricole du site dans le cadre d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) intercommunale.</p> <p>Le projet de pôle agricole comprend les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Allotissement (géomètre...) et définition des besoins fonciers pour le bâti à construire ou à reconvertir</li><li>○ Diagnostic pollution et dépollution éventuelle, traitement des sols,</li><li>○ Définition du règlement de lotissement,</li><li>○ Mise à jour des documents d'urbanisme correspondants et protection du foncier agricole à long terme (ZAP),</li><li>○ Appel à projets et sélection des porteurs de projets agricoles biologiques (publicité, cahier de charges, sélection, contrats d'approvisionnement avec la ferme du Sart ou Valvert...)</li><li>○ Travaux d'aménagement (VRD, irrigation - forage et adduction de l'eau, sécurisation du site...)</li><li>○ Accompagnement pour la construction des bâtiments agricoles (études paysage, d'architecturale globale, intégration du projet dans l'aménagement global de la BA 217, avis sur les Permis de construire, suivi de chantier,...)</li><li>○ Communication (concertation avec la population, panneaux signalétiques de sensibilisation... en lien avec l'APPACE)</li></ul>	

**CONTRAT DE REDYNAMISATION DES SITES DE LA DÉFENSE (CRSD)  
BRÉTIGNY SUR ORGE**

<b>Objectif – résultat attendu</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création d'un pôle agricole de proximité biologique d'envergure régionale</li> <li>○ Renforcement de la filière et de l'emploi agricole qualifié en Essonne</li> <li>○ Actions de formation des futurs maraichers, à développer avec l'aide de la Région Ile-de-France</li> <li>○ Réponse à des attentes de la société civile en termes de production locale biologique</li> <li>○ Aménagement de l'espace ouvert et création de liaisons douces</li> </ul>	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Portage action dans le cadre d'une Co-maîtrise d'ouvrage CA Val d'Orge - Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France.</li> <li>○ Opérateur technique : Safer Ile-de-France.</li> <li>○ Maîtrise d'Ouvrage déléguée à terme : Agriculteurs et maraîchers</li> </ul>	
<b>Partenaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseil Régional,</li> <li>○ Conseil Général de l'Essonne,</li> <li>○ Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France,</li> <li>○ Groupement d'Agriculteurs Biologique d'Ile-de-France,</li> <li>○ La Ferme Valvert.</li> </ul>	
<b>Début de l'opération</b>	
2012	
<b>Délais de réalisation</b>	
2014	

<b>Coût de l'action</b>	
<b>Principaux postes de dépenses</b>	<b>Montant (€)</b>
Études diverses, appel à projets	200 K€
Aménagements	1 000 K€
Construction des hangars agricoles et réhabilitation bâti existant	1 000 K€
Communication	15 K€
<b>TOTAL Général (hors frais et coût d'investissement inhérents aux porteurs de projets agricoles (12))</b>	<b>2 215 K€</b>
<b>Critères d'évaluation – effets attendus – indicateurs</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Respect du calendrier</li> <li>○ Nombre de producteurs ou structures installées</li> <li>○ Nombre d'emplois dégagés par le pôle</li> <li>○ Types de productions agricoles réalisées</li> <li>○ Part générée par les ventes de produits agricoles en circuits courts (direct sur le Val d'Orge)</li> </ul>	

**CONTRAT DE REDYNAMISATION DES SITES DE LA DÉFENSE (CRSD)**  
**BRÉTIGNY SUR ORGE**

Plan de financement prévisionnel de l'action : 2 215 K€		
Co-financeurs	Taux	Montant €
Etat (FNADT)	9,7 %	214 K€
Chambre interdépartementale d'agriculture	2,3 %	50 K€
Département de l'Essonne	35,0 %	775,25 K€
Région	35,0 %	775,25 K€
CCVE		
CAVO	10,0 %	221,5 K€
Fonds Européens FEADER		
Reste à financer	8,0 %	179 K€
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>2 215 K€</b>